



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer**

Saint-Pierre, le 10 juillet 2026

AVIS AUX USAGERS DU PORT N°04/2026

À l'occasion de la fête nationale , la mairie de Saint-Pierre propose un feu d'artifice à la population le mardi 14 juillet 2026.

Il est demandé à l'ensemble des utilisateurs du port de ne pas naviguer ou mouiller de bateaux aux abords de la digue aux moules, le mardi 14 juillet 2026 à compter de 18h00 jusque la fin de l'événement.

Pour des raisons de sécurité, l'accès piéton de la digue sera également fermé de 10h00 à 22h00.

Tout incident doit être immédiatement signalé à la capitainerie (VHF canal 12 ou par téléphone au +508 55 13 21).

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.



Capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 05 08 55 13 21

Mél : capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

BP 4217 boulevard Constant Colmay

97500 Saint-Pierre

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr

Plan de la zone de tir de feu d'artifice et zone restreinte d'accès :

